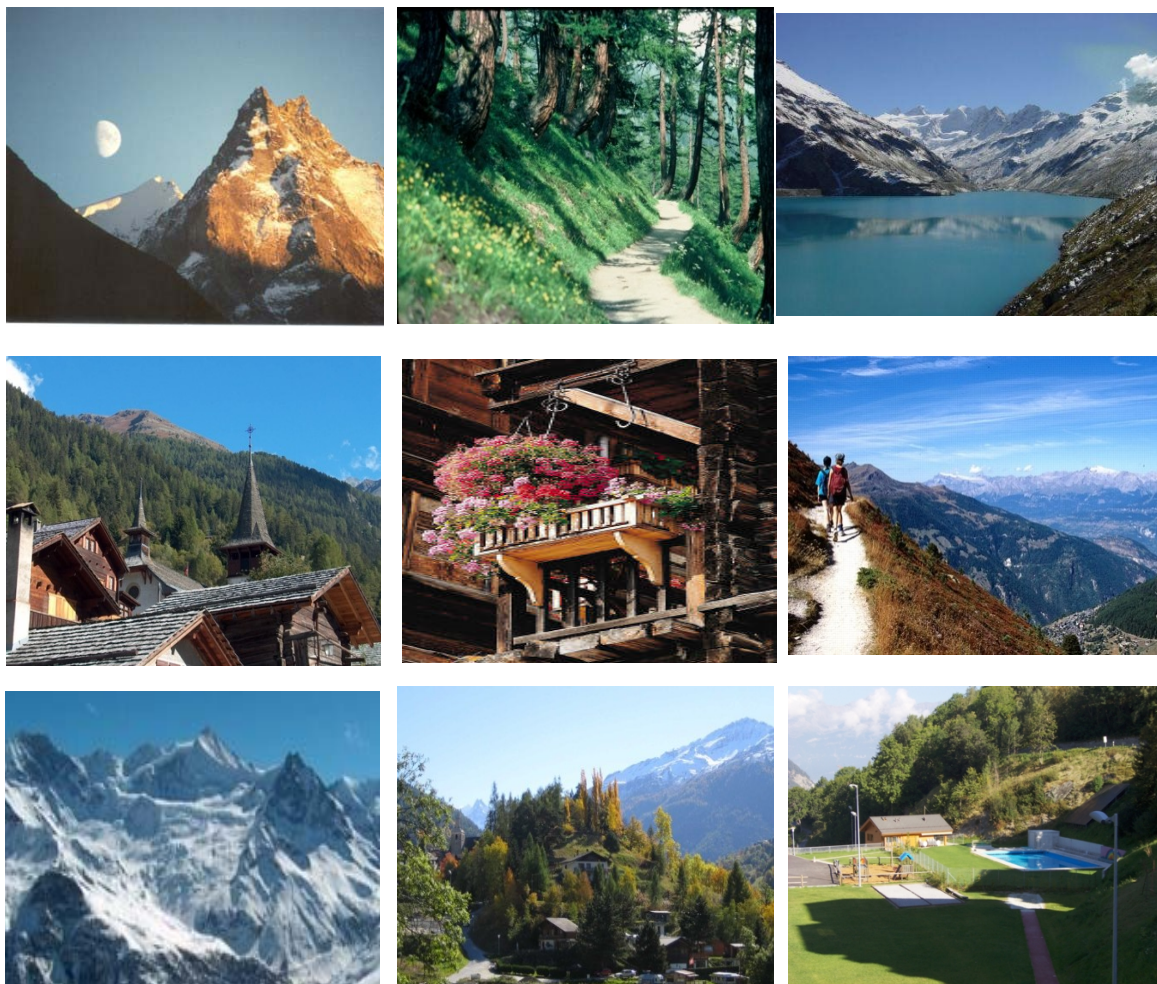


# POLITIQUE DU TOURISME ANNIVIERS

## RAPPORT DE SYNTHÈSE



**HES-SO Valais**  
Institut Economie & Tourisme  
TechnoArk 3  
CH – 3960 Sierre

**Chef de projet :**  
Christophe Clivaz  
**Equipe de projet :**  
Nicolas Délétroz  
Marie-Antoinette Delaloye  
Eric Stalder

Etude réalisée sur mandat des

**COMMUNES D'ANNIVIERS**

Sierre, août 2008

---

## Table des matières

<b>1. INTRODUCTION .....</b>	<b>3</b>
1.1. OBJECTIF DU MANDAT .....	3
1.2. CONTEXTE LEGISLATIF.....	3
1.3. METHODOLOGIE .....	3
1.3.1. <i>Enquête par questionnaire</i> .....	4
1.3.2. <i>Plan de mesures</i> .....	4
1.4. PLANIFICATION DES TRAVAUX .....	5
<b>2. ENQUÊTE RÉALISÉE AUPRÈS DE LA POPULATION.....</b>	<b>6</b>
<b>3. ENQUÊTE AUPRÈS DES PROPRIÉTAIRES DE RÉSIDENCE SECONDAIRE... </b>	<b>8</b>
<b>4. ENQUÊTE AUPRÈS DES TOURISTES.....</b>	<b>10</b>
<b>5. COMPARAISON DES VARIABLES COMMUNES AUX ENQUÊTES .....</b>	<b>12</b>
5.1. EMIGRATION / IMMIGRATION .....	12
5.2. DEGRE DE SATISFACTION.....	13
5.3. PRIORITES POUR ANNIVIERS .....	23
<b>6. PLAN DE MESURES .....</b>	<b>27</b>

## **1. Introduction**

---

### **1.1. Objectif du mandat**

A quelques mois de la concrétisation de la fusion des six communes du Val d'Anniviers, les autorités exécutives en place ont souhaité avoir un document de synthèse sur la politique touristique. Elaboré en associant les différents partenaires concernés, ce document doit servir de base de travail pour le nouveau conseil communal qui entrera en fonction le 1<sup>er</sup> janvier 2009.

Le mandat de réaliser ce document de synthèse sur la politique touristique d'Anniviers a été confié à l'Institut Economie & Tourisme (IET) de la HES-SO Valais. Il comprend la réalisation d'enquêtes par questionnaire auprès des touristes, des propriétaires de résidences secondaires (R2) et de la population, ainsi que l'élaboration d'un plan de mesures dans le domaine du tourisme en collaboration avec les milieux concernés.

Ce rapport de synthèse présente un résumé des résultats des enquêtes par questionnaire ainsi que le plan de mesures élaboré. Le lecteur intéressé à connaître le détail des résultats pourra se référer au rapport final.

### **1.2. Contexte législatif**

La loi valaisanne sur le tourisme, actuellement en cours de révision, invite les communes touristiques à élaborer leur propre politique du tourisme en conformité avec la politique cantonale. Ce rapport final constitue une étape importante dans l'élaboration d'une telle politique en établissant un diagnostic du tourisme en Anniviers et en proposant un plan de mesures. Il appartiendra au conseil communal de la nouvelle commune d'Anniviers de décider de la suite à donner à ce rapport.

Le Val d'Anniviers n'a cependant pas attendu 2008 pour réfléchir à son avenir économique et touristique. Toute une série d'études et de réflexions ont été menées dans ce domaine depuis le début des années 1970 : on trouvera ainsi en annexe 2 du rapport final une vue d'ensemble de plus d'une vingtaine d'initiatives qui se sont déroulées dans le Val d'Anniviers et qui ont été compilées par le SEREC (Association pour le service aux régions et aux communes). Parmi ces initiatives, on peut relever notamment les ateliers SEPO (succès – échecs – potentialités – obstacles) menés par le SEREC en septembre 2007 sur la thématique touristique. A des degrés divers, ces initiatives ont influencé les réflexions des personnes qui ont participé à l'élaboration des mesures touristiques présentées à la fin de ce rapport.

### **1.3. Méthodologie**

#### **1.3.1. Enquête par questionnaire**

L'enquête par questionnaire a été faite à l'aide du logiciel Sphinx. Elle a été menée auprès de trois publics cibles différents :

- la population ;
- les propriétaires de résidence secondaire (R2) ;
- les touristes (hôtes non propriétaires d'une résidence secondaire),

Pour chaque public cible un questionnaire ad hoc a été élaboré en collaboration avec le mandant. Ce dernier a convoqué les personnes de la vallée concernées par la problématique touristique afin qu'elles apportent des compléments aux questionnaires proposés par l'IET.

Le questionnaire « population » a été envoyé par courrier à tous les ménages des six communes d'Anniviers, avec la possibilité pour les répondants soit de renvoyer le questionnaire papier, soit de le remplir en ligne sur internet.

Le questionnaire « propriétaires de R2 » a été envoyé par courrier à tous les propriétaires d'une R2 dans le Val d'Anniviers, de nouveau avec la possibilité soit de renvoyer le questionnaire papier, soit de le remplir en ligne. Il a été traduit en allemand et en anglais.

Le questionnaire « touristes » a été distribué par des étudiant-e-s de l'Ecole Suisse de Tourisme aux hôtes en séjour au bas ou sur les pistes de ski à Grimentz, Saint-Luc et Zinal. Cette récolte de données a eu lieu pendant les vacances de février et de Pâques (fin mars). Il a été traduit en allemand et en anglais.

#### **1.3.2. Plan de mesures**

Le plan de mesures a été élaboré lors de 3 séances participatives réunissant une quinzaine de personnes impliquées dans la vie économique anniviarde.

La première séance a commencé par une présentation des principaux résultats des trois enquêtes par questionnaire. Ensuite, deux groupes ont été constitués, l'un chargé en priorité de proposer des mesures pour le tourisme hivernal, l'autre pour le tourisme estival. Un temps de réflexion a été laissé à chaque personne pour proposer individuellement des mesures sur papier auto-collant selon 8 thèmes définis à l'avance. La pertinence de ces propositions a ensuite été discutée dans le cadre de chaque groupe. Enfin, les deux groupes ont à nouveau été réunis pour présenter une brève synthèse des discussions menées dans chacun des groupes.

La deuxième séance a servi à passer en revue l'ensemble des mesures mentionnées lors de la première séance afin d'arriver à une liste affinée et épurée.

Une troisième et dernière séance avec un groupe restreint a permis de prioriser les mesures dans le temps.

Entre ces séances, le plan de mesures provisoire a également circulé par courriel auprès d'un cercle plus large afin de donner la possibilité aux personnes ne pouvant pas participer aux séances de faire part de leurs remarques. Ces dernières ont ensuite été discutées lors des séances.

#### **1.4. Planification des travaux**

Le mandat s'est déroulé de janvier à août 2008 :

- janvier-février 2008 : élaboration et validation des 3 questionnaires
- février-mars 2008 : récolte des données pour le questionnaire « touristes »
- mars-avril 2008 : récolte des données pour les questionnaires « population » et « propriétaires de R2 »
- mai-juillet 2008 : élaboration du plan de mesures
- juillet-août 2008 : rédaction du rapport final et du rapport de synthèse

## **2. Enquête auprès de la population**

---

L'administration communale a envoyé le questionnaire à tous les ménages d'Anniviers (1221). 558 ont été retournés par courrier ou remplis en ligne. Plusieurs personnes par ménage ayant pu répondre au questionnaire, on ne peut calculer avec précision le taux de retour. Le nombre d'habitants adultes d'Anniviers étant estimé à 1800, le taux de retour peut cependant être évalué à environ 31%. Un Anniviard sur trois a donc répondu au questionnaire, ce qui peut être considéré comme un bon taux de participation.

Nous présentons ci-dessous les principaux résultats de l'enquête auprès de la population.

### *Logement*

- Seul un répondant sur six loue son logement. La grande majorité habite dans le logement dont il/elle est propriétaire.
- Deux tiers des répondants locataires ont eu de la peine à trouver un logement dans la vallée.

### *Emigration / immigration*

- Dans sa grande majorité (87%) la population d'Anniviers n'a pas l'intention de quitter la vallée pour aller s'établir dans une autre région.
- Les principaux motifs d'exode mentionnés par les répondants s'avèrent être le manque de postes de travail, le manque de disponibilité des logements ainsi que l'éloignement des lieux de formation post scolaire obligatoire.
- Les répondants identifient clairement trois motifs principaux qui pourraient inciter de nouveaux habitants à s'établir sur le territoire d'Anniviers : le cadre naturel / paysage, le mode / qualité de vie et la facilité à pratiquer des activités dans la nature.

### *Satisfaction par rapport à l'offre touristique*

- Aucun des items proposés à la population en matière de restauration ne recueille un avis très positif.
- Les habitants du Val d'Anniviers sont en revanche beaucoup plus satisfaits avec l'offre de remontées mécaniques.
- Dans l'ensemble l'offre d'animation et de divertissement ne rencontre pas un franc succès auprès de la population. Les avis sont en particulier très critiques concernant l'offre culturelle, l'offre d'animation pour des publics ciblés (jeunes, seniors, familles) et la vie nocturne.

- La mise en place des bus navettes gratuits entre les stations, la qualité de la nature et du paysage, la beauté/typicité des lieux et les produits du terroir sont très appréciés par la population.
- A l’opposé, la population est nettement moins satisfaite de l’offre de places de travail, de l’offre en matière de logements, de la politique communale en matière d’aménagement du territoire, de l’offre pour la garde des enfants, de l’offre en matière de transports publics et de la situation en matière de circulation et de parking.

*Priorités futures pour Anniviers*

- Le maintien de la beauté des paysages et la préservation de l’environnement naturel constituent pour la population les deux premières priorités vers lesquelles Anniviers devrait se tourner. Viennent juste après la création de logements loués à l’année et la création de nouvelles places de travail.
- La population anniviarde soutient en priorité le développement du tourisme d’été et de l’économie forestière.
- A l’inverse la construction et les services et nouvelles technologies sont les secteurs qui recueillent le moins d’avis favorables.
- La population considère que le développement du tourisme doit se faire de manière qualitative et non quantitative.
- Si la population est d’avis que le potentiel du tourisme d’hiver est suffisamment exploité, elle considère par contre qu’il existe une marge de progression concernant le tourisme d’été.

### **3. Enquête auprès des propriétaires de résidence secondaire**

---

Sur les 3919 questionnaires envoyés, 1173 ont été retournés, ce qui représente un taux de réponse de 29.9%. Ce pourcentage élevé témoigne d'un intérêt certain des propriétaires de R2 pour l'avenir du tourisme anniviard.

Nous reprenons ci-dessous les principaux résultats de l'enquête auprès des propriétaires de R2.

#### *Caractéristiques des répondants*

- Une grande partie des répondants sont des personnes relativement âgées : près de la moitié des répondants ont plus de 60 ans et un quart entre 50 et 59 ans ; 35% sont à la retraite ou des rentiers.
- 70% des répondants sont domiciliés en Suisse romande.
- La majorité des répondants sont propriétaires de leur résidence secondaire depuis de nombreuses années : 69% le sont depuis plus de 10 ans.

#### *Satisfaction par rapport à l'offre touristique*

- Près de 70% des propriétaires de résidence secondaire se disent très satisfaits ou satisfaits des prestations en Anniviers.
- Anniviers est très largement considéré comme une destination attractive (97%).
- La qualité de l'environnement (nature, paysage, air), la tranquillité, la beauté/typicité des lieux touristiques, l'offre en matière de remontées mécaniques et de randonnées pédestres ainsi que la mise en place des bus navettes dans les stations sont des éléments très appréciés par les propriétaires de R2.
- Par contre, la politique communale en matière d'aménagement du territoire, l'infrastructure médicale, l'offre proposée pour la garde d'enfants, les possibilités de faire des achats, la circulation / possibilités de parking, l'offre de divertissement pour les séniors et les jeunes ainsi que certains éléments de l'offre de sports d'hiver (ski de fond, luge, patin et centre indoor) sont des éléments plus sévèrement évalués par les propriétaires de R2.

#### *Priorités futures pour Anniviers*

- En matière de secteur économique à privilégier, les propriétaires de R2 se montrent en premier lieu favorables au développement du tourisme d'été, puis du tourisme d'hiver.

- A l'opposé, les services et nouvelles technologie ainsi que le développement du secteur de la construction arrivent en queue de classement.
- Pour l'avenir d'Anniviers, les propriétaires de R2 souhaitent un développement touristique plus qualitatif.

*Intégration des propriétaires de R2 dans la vie économique locale*

- Les propriétaires de R2 considèrent que les autorités communales prennent moyennement en compte leurs intérêts.
- Un tiers environ des répondants se disent sur le principe prêts à mettre leur R2 en location.
- 66% des répondants seraient prêts à s'investir d'une manière ou d'une autre dans le développement économique et touristique de la Commune d'Anniviers.
- 22% se disent prêts à prendre leur domicile en Anniviers dans les 5 prochaines années.

---

## 4. Enquête auprès des touristes

---

L'enquête « touristes » a été réalisée auprès de 652 personnes, dans les stations de Grimentz (197 personnes), Saint-Luc (175 personnes) et Zinal (280 personnes) durant l'hiver 2007/2008 (vacances de février et vacances de Pâques).

Nous reprenons ci-dessous les principaux résultats de l'enquête auprès des touristes.

### *Satisfaction par rapport à l'offre touristique*

- La satisfaction générale est bonne en matière d'hébergement, de restauration et particulièrement en matière de remontées mécaniques.
- La diversité des restaurants et le rapport qualité/prix dans la restauration recueillent cependant un nombre non négligeable d'avis négatifs.
- Les touristes ont une opinion assez critique sur tous les items de l'offre d'animation et de divertissements, à part les fêtes traditionnelles et le rapport qualité/prix qui sont un peu mieux évalués.
- L'offre en matière de sports et de loisirs d'hiver est dans l'ensemble très appréciée, tout particulièrement l'entretien des pistes, les randonnées et les balades en raquettes. Les répondants sont toutefois un peu plus critique concernant le centre sportif / sport indoor, le patin à glace et le ski de fond.
- A part le centre sportif / sport indoor, toutes les activités sportives et de loisirs d'été sont plébiscitées par les répondants, les promenades et randonnées d'été en tête.
- L'offre de shopping est plutôt bien appréciée, avec un bémol en ce qui concerne l'offre pour les achats d'articles de boutique et le rapport qualité/prix.
- La qualité de l'air, la qualité de la nature et du paysage, la beauté/ typicité des lieux touristiques et le calme sont particulièrement appréciés par les touristes. Les services bancaires, les possibilités de détente et de bien-être ainsi que la circulation et les possibilités de parking sont un peu moins appréciés.

### *Priorités futures pour Anniviers*

- Les touristes considèrent que le potentiel touristique est exploité judicieusement.
- Le renforcement de l'offre de sports de loisirs d'hiver est la proposition qui rencontre le plus d'intérêt auprès des touristes interrogés, suivie par le

centre thermal. La réalisation d'un hôtel de catégorie supérieure ou le développement de l'agro-tourisme rencontrent moins d'intérêt.

*Habitudes et préférences des touristes*

- Les motifs principaux de séjours évoqués sont le ski alpin (36% du total des réponses), le repos et la détente (18%), le paysage et la montagne (14%).
- La moitié des touristes sont venus en famille.
- Les répondants ont eu connaissance d'Anniviers principalement par le bouche-à-oreille.
- 80 % des touristes interrogés sont déjà venus en Anniviers. Un sur trois y est même venu plus de 15 fois.
- Deux-tiers des répondants environ viennent en vacances pour une durée de 4 à 7 jours.
- Plus de huit touriste sur dix a utilisé la voiture pour se rendre en Anniviers.

## 5. Comparaison des variables communes aux enquêtes

Certaines questions étant communes à deux, voire aux trois questionnaires « population », « propriétaires de R2 » et « touristes », il est possible de comparer les résultats obtenus.

Dans les graphiques ci-dessous, plus la satisfaction (resp. l'importance) est élevée, plus la note tend vers 5 et donc vers l'extérieur du graphique sous forme de radar. A l'opposé, plus la satisfaction (resp. l'importance) est faible, plus la note tend vers 1 et donc vers le centre du radar.

### 5.1. Emigration / immigration

Les appréciations sont quasiment identiques entre les propriétaires de R2 et la population. Les deux considèrent que le cadre naturel et paysage, suivis de la facilité de pratiquer des activités dans la nature, comme le mode et la qualité de vie sont des aspects qui contribuent de façon importante dans la décision de rester ou de s'installer dans la commune. Par contre, l'importance des conditions d'accès à la propriété privée, des prix des logements, de la disponibilité des logements/terrains et de la fiscalité est nettement moins prépondérante.

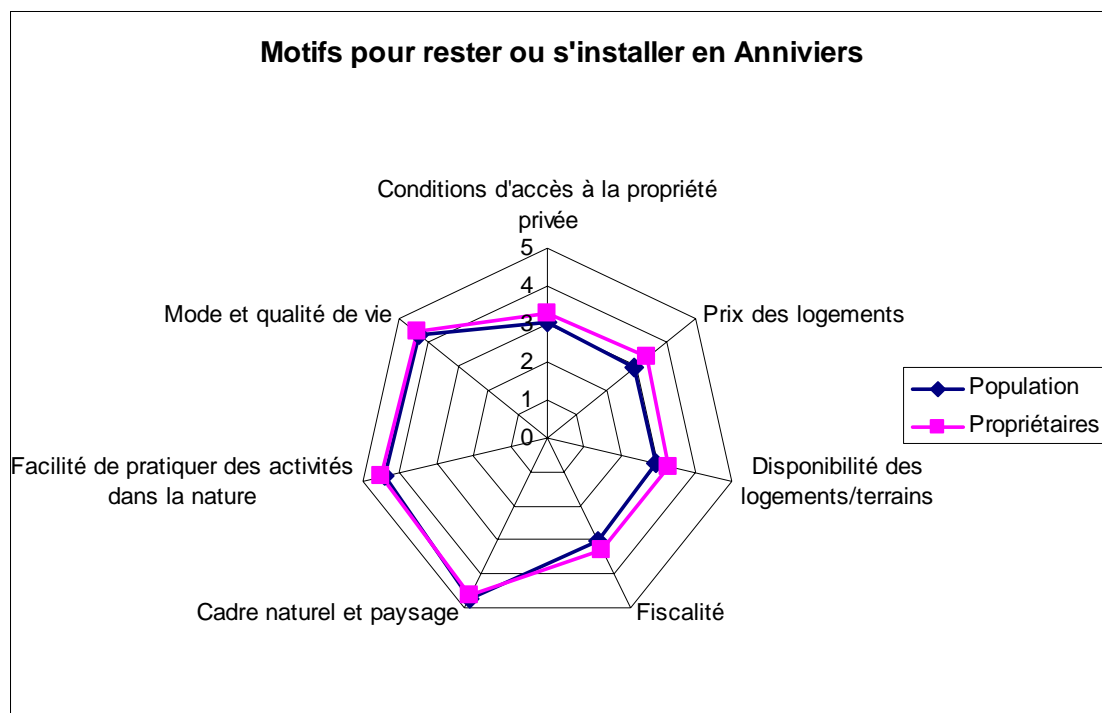


Illustration 1: Comparaison – Motifs favorisant l'installation/le maintien du domicile en Anniviers

## 5.2. Degré de satisfaction

### Satisfaction – Offre en matière de restauration

En ce qui concerne la restauration, les trois catégories de répondants sont du même avis.

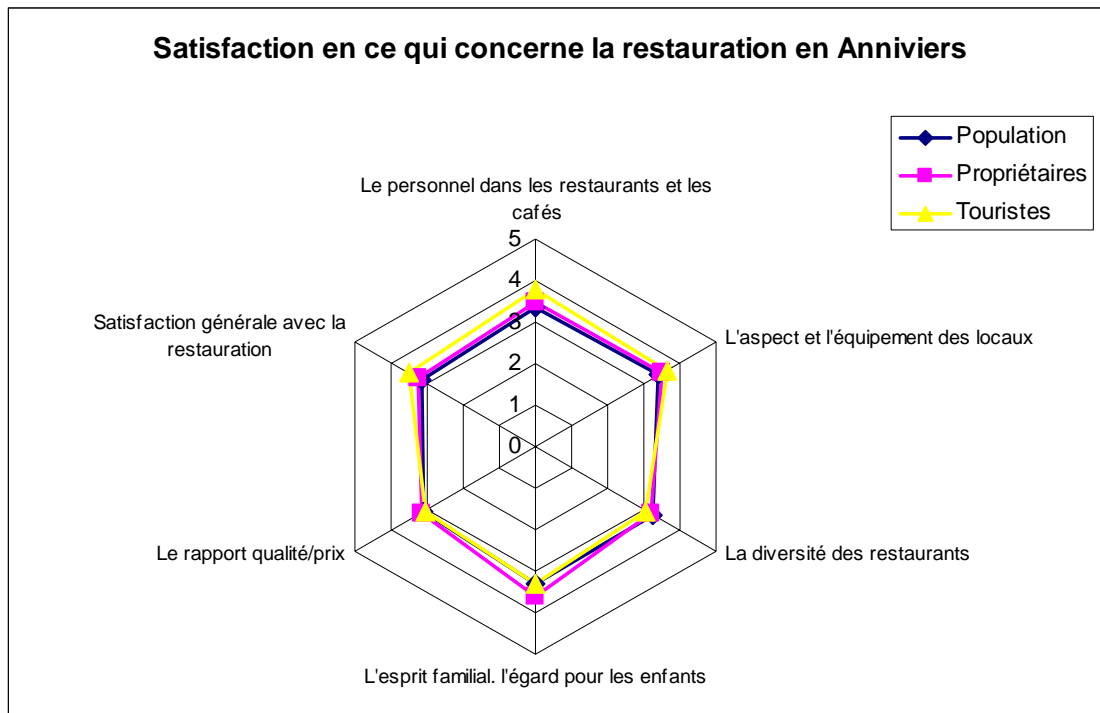


Illustration 2: Comparaison – Satisfaction envers l'offre de restauration

### Satisfaction – Offre en matière de remontées mécaniques

Pour les remontées mécaniques également, la population, les propriétaires et les touristes ont une opinion convergente et très positive.

La gratuité des transports publics entre les stations et les forfaits valables dans toute la vallée sont spécialement appréciés.

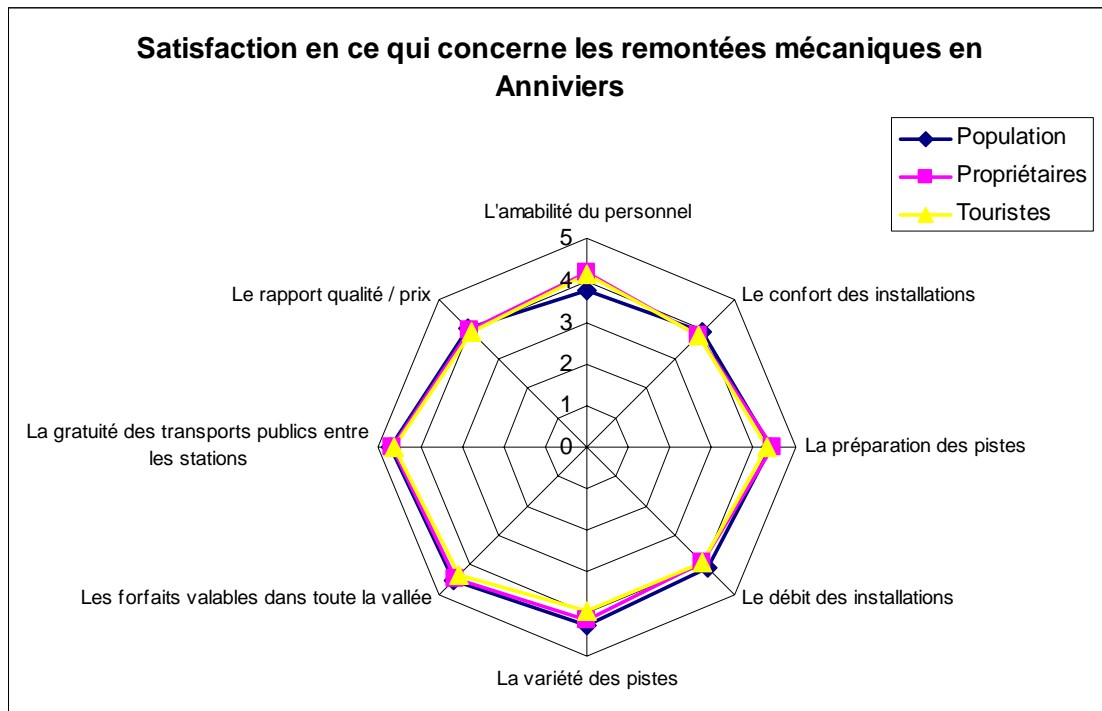


Illustration 3: Comparaison – Satisfaction envers l'offre de remontées mécaniques

### Satisfaction – Offre en matière d'animation

Entre les trois catégories de répondants, l'opinion relative à l'offre d'animation et de divertissements en Anniviers est assez homogène et dénote une satisfaction plutôt moyenne.

Les fêtes traditionnelles et le rapport qualité/prix sont les critères les plus prisés et ce sont les propriétaires de R2 qui les évaluent le plus positivement.

L'offre d'animation et de divertissement pour les jeunes, les seniors et les familles ainsi que l'offre culturelle (musées, concerts, etc.) rencontrent le moins de satisfaction. C'est la population qui se montre le moins satisfaite sur ces aspects-là.

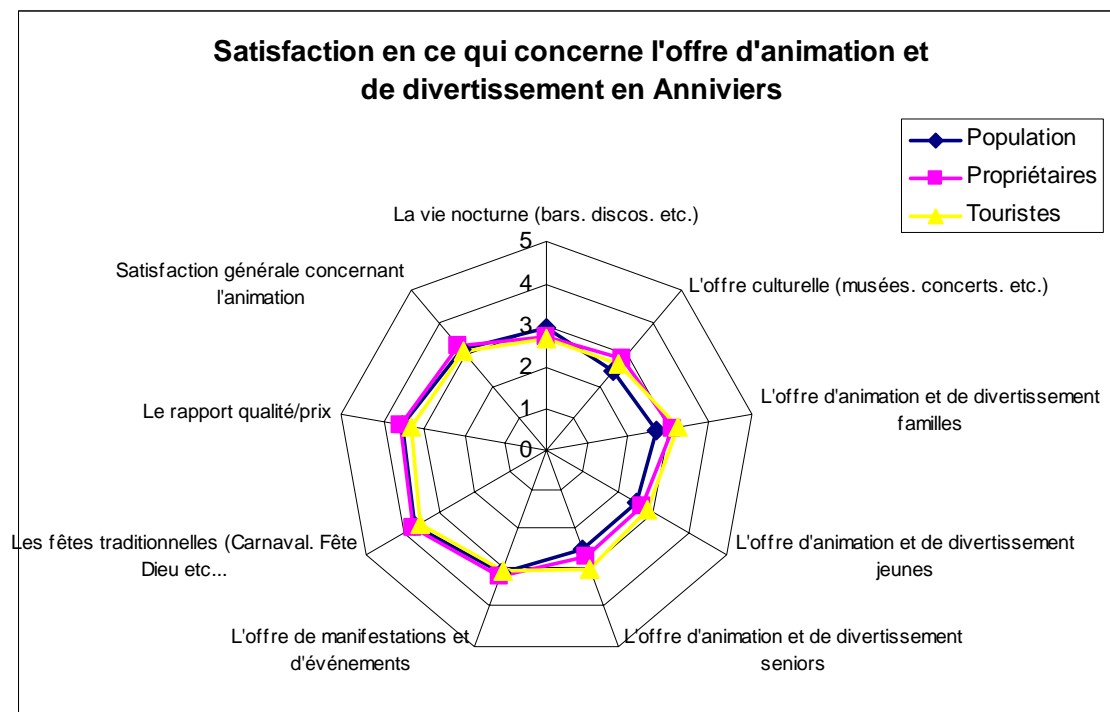


Illustration 4: Comparaison – Satisfaction envers l'offre d'animation

### Satisfaction – Offre de sports et de loisirs en hiver

En ce qui concerne l'offre de sports et de loisirs d'hiver, l'opinion des trois catégories de répondants est également très similaire.

On notera néanmoins une satisfaction un peu plus faible des propriétaires de R2 pour le ski de fond, les balades en raquettes et le centre sportif / sport indoor.

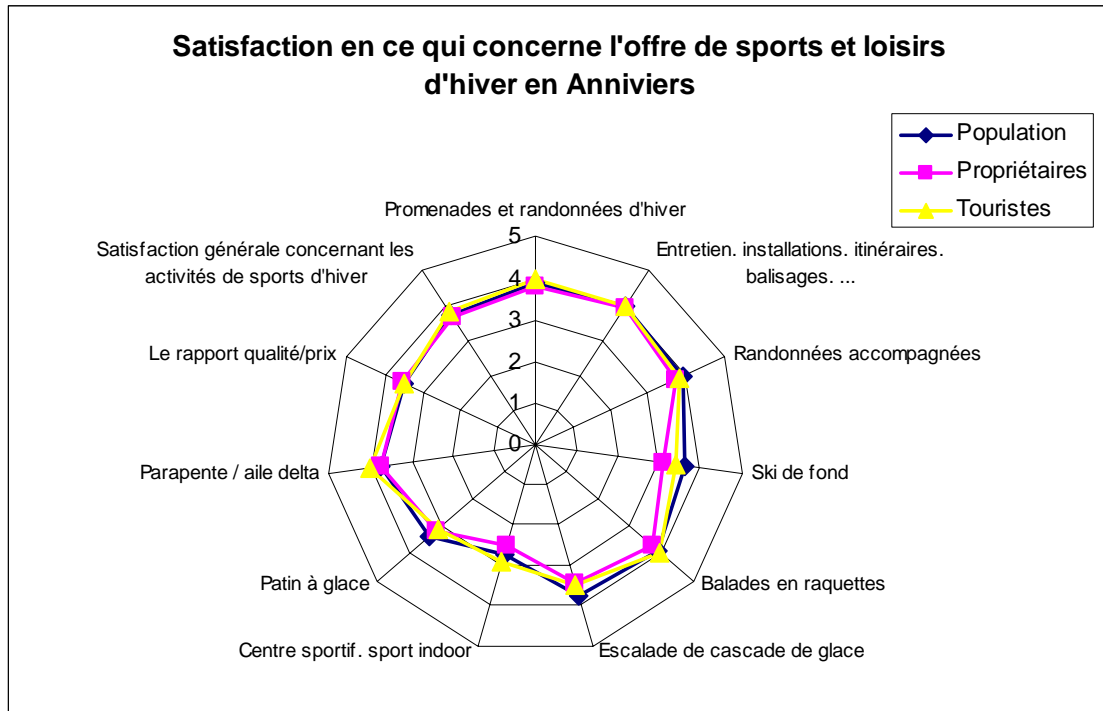


Illustration 5: Comparaison – Satisfaction envers l'offre de sports et loisirs d'hiver

### Satisfaction – Offre de sports et de loisirs en été

Pour l'offre de sports et loisirs d'été, les différences entre les catégories de répondants sont à nouveau faibles.

Les propriétaires de R2 se montrent un peu plus critiques que la population et les touristes concernant le centre sportif / sport indoor.

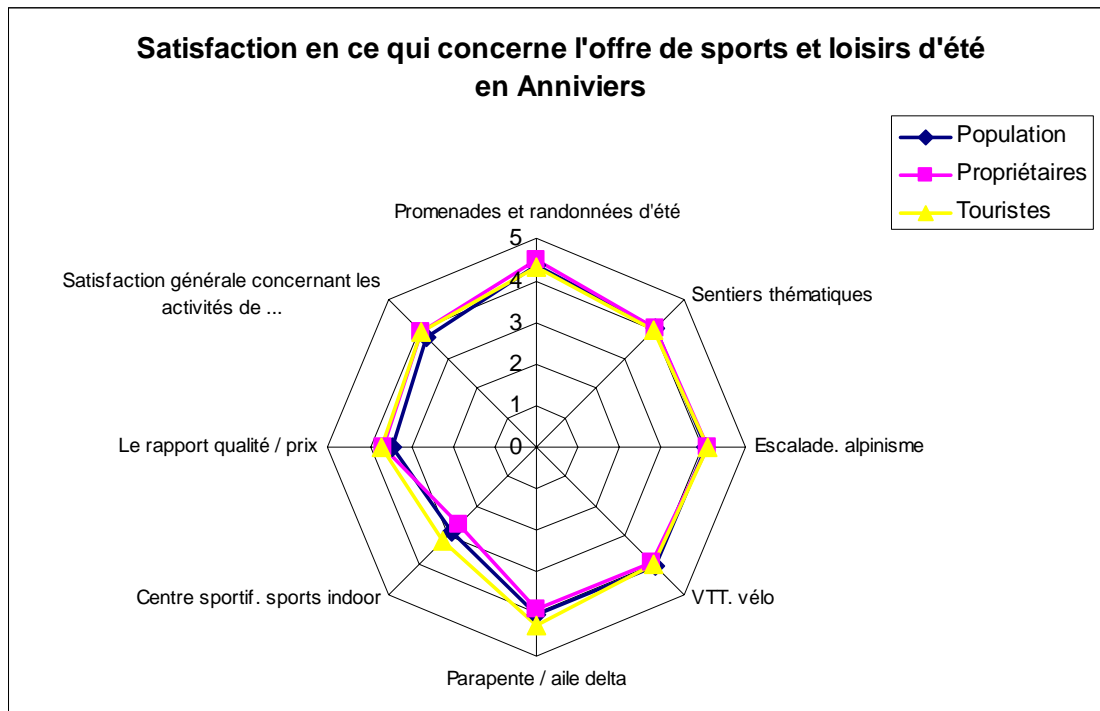


Illustration 6: Comparaison – Satisfaction envers l'offre de sports et loisirs d'été

### Satisfaction – Offre de shopping

En ce qui concerne le shopping, les différences entre les trois catégories de répondants sont plus marquées.

A part pour l'accueil dans les magasins, les touristes ont une opinion plus négative sur tous les autres items proposés. Avec la population, ils se montrent notamment nettement moins satisfaits que les propriétaires de R2 du rapport qualité/prix. Ils sont également nettement moins satisfaits concernant la location de matériel de sports et de loisirs.



Illustration 7: Comparaison – Satisfaction envers l'offre de shopping

### Satisfaction générale

Les propriétaires de R2 sont les plus satisfaits du niveau des prix et des prestations en Anniviers, sans que la différence soit cependant très importante avec les touristes et la population.

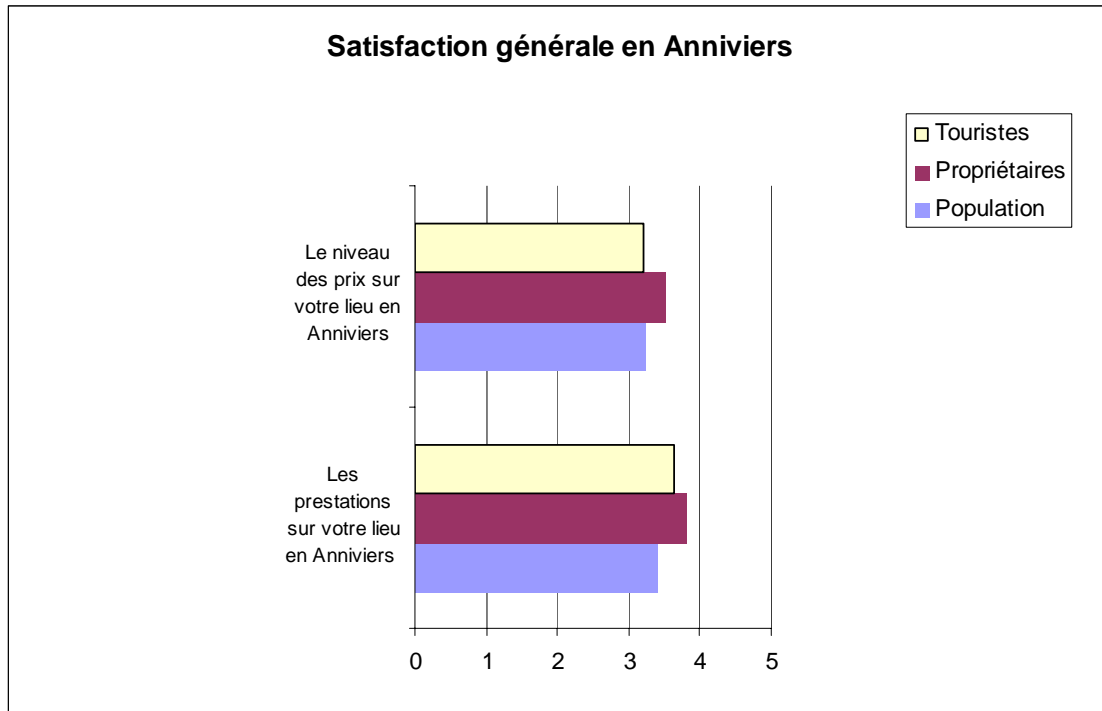


Illustration 8: Comparaison – Satisfaction générale

### Satisfaction – Autres éléments

De manière générale, les touristes se montrent plus critiques sur les éléments proposés. C'est particulièrement vrai pour les services bancaires, les possibilités de détente et de bien-être ainsi que pour les produits du terroir.

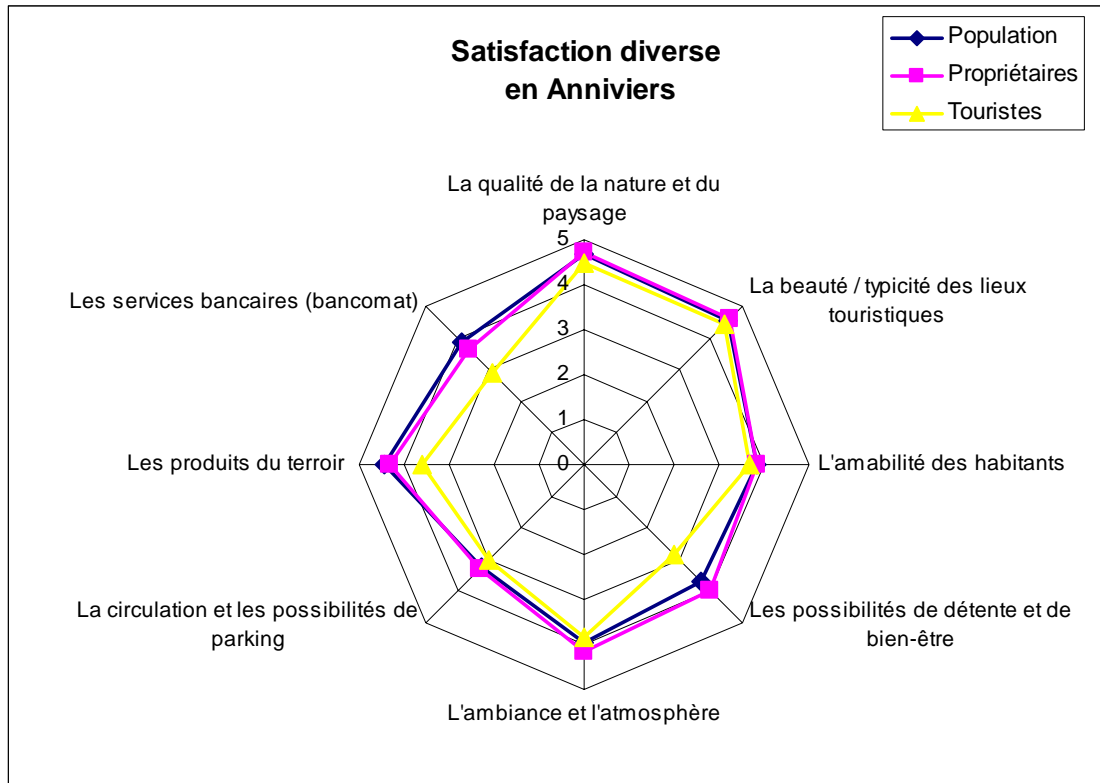


Illustration 9: Comparaison – Satisfaction envers divers éléments I

Sur cette série de questions posées uniquement aux propriétaires de R2 et à la population, on constate que les avis de ces deux catégories de répondants sont dans l'ensemble très similaires.

On peut cependant noter que les propriétaires de R2 sont moins satisfaits que la population de l'infrastructure médicale et, très légèrement, de la politique communale en matière d'aménagement du territoire. A l'inverse ils sont un brin plus satisfaits de l'accès aux canaux d'information.

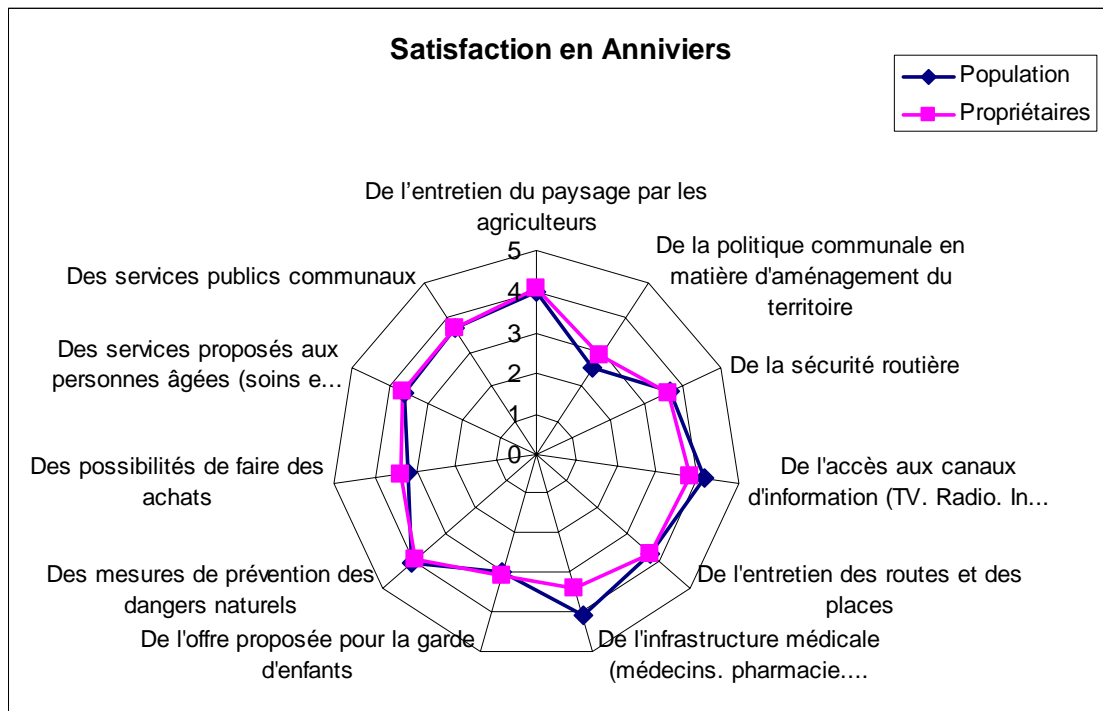


Illustration 10: Comparaison –Satisfaction envers divers éléments II

Sur cette série de questions posées uniquement aux propriétaires de R2 et aux touristes, on voit clairement que les touristes se montrent nettement moins satisfaits pour tous les items proposés. C'est particulièrement le cas pour les horaires d'ouverture de l'Office du tourisme.

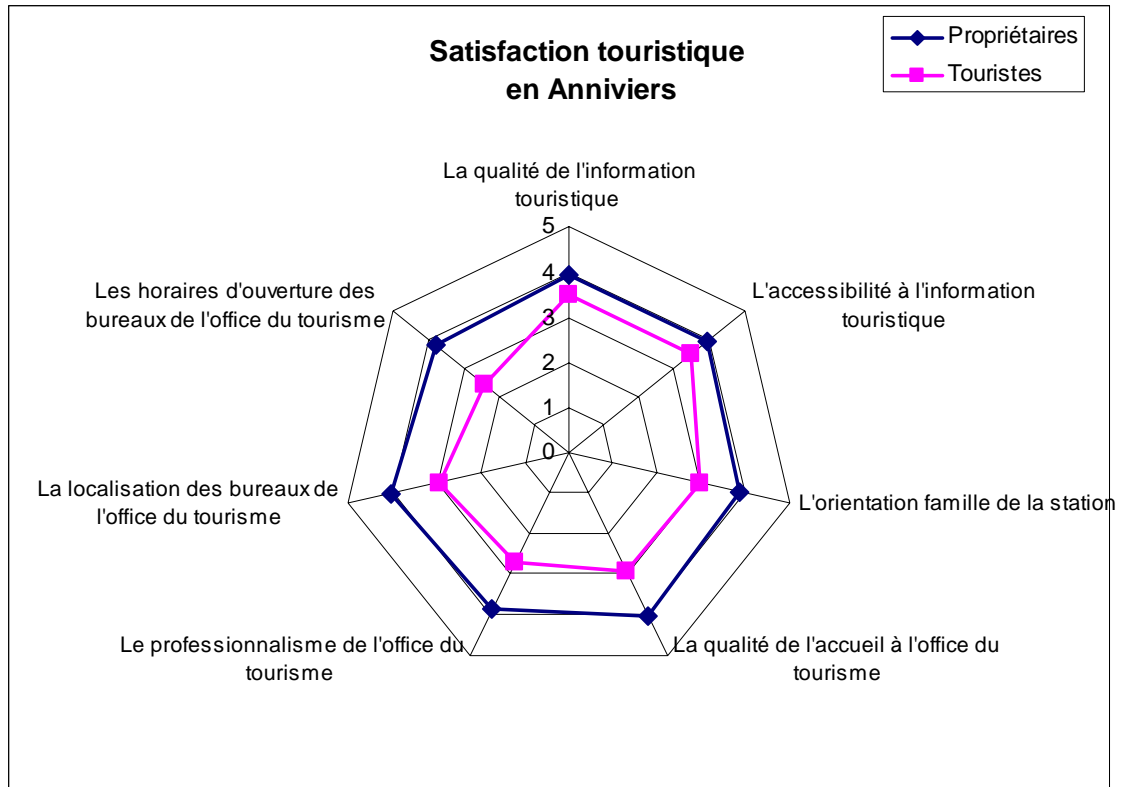


Illustration 11: Comparaison – Satisfaction envers divers éléments III

### 5.3. Priorités pour Anniviers

La population est davantage favorable à toutes les priorités proposées que les propriétaires de R2.

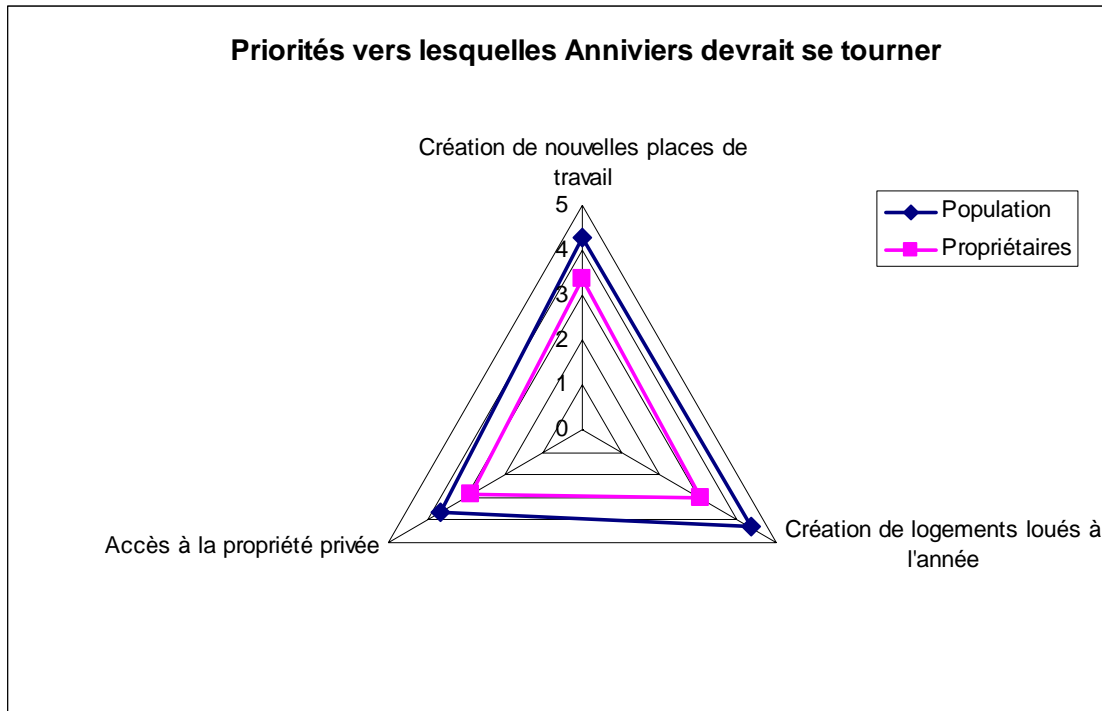


Illustration 12: Comparaison – Priorités

Par rapport aux propriétaires de R2, la population considère toutes les propositions de développement comme étant un peu plus prioritaires.

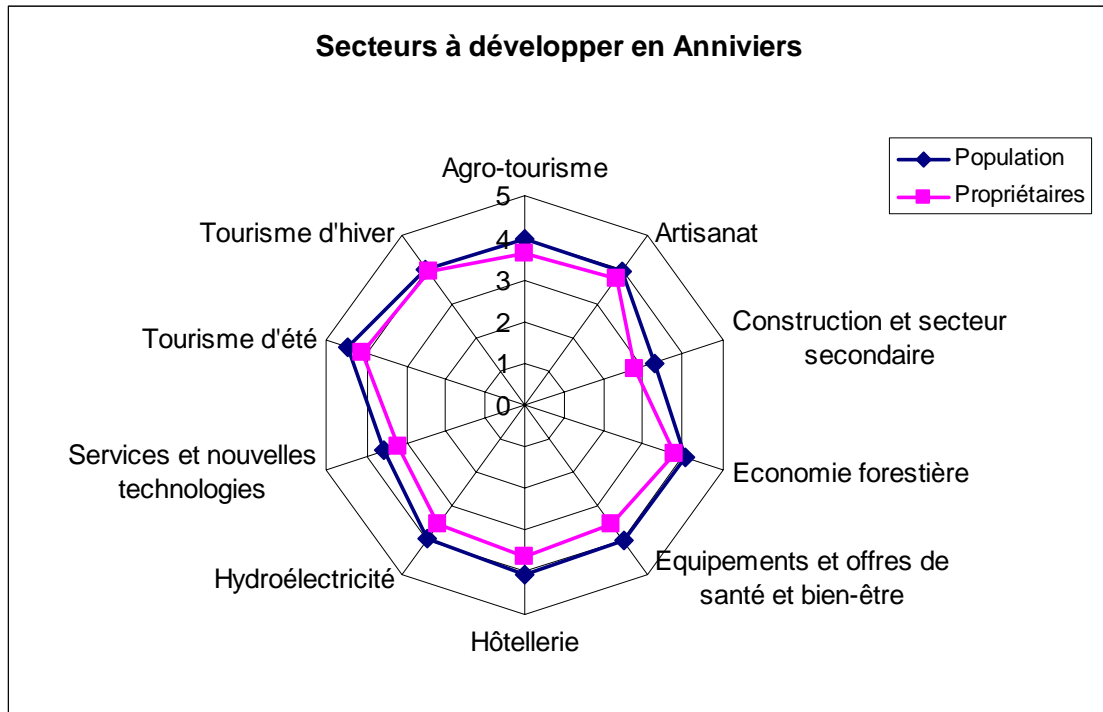


Illustration 13 : Comparaison – Secteurs économiques à développer

Il y n'a pas de différence entre l'opinion des propriétaires de R2 et celle de la population concernant l'importance des projets concrets à réaliser.

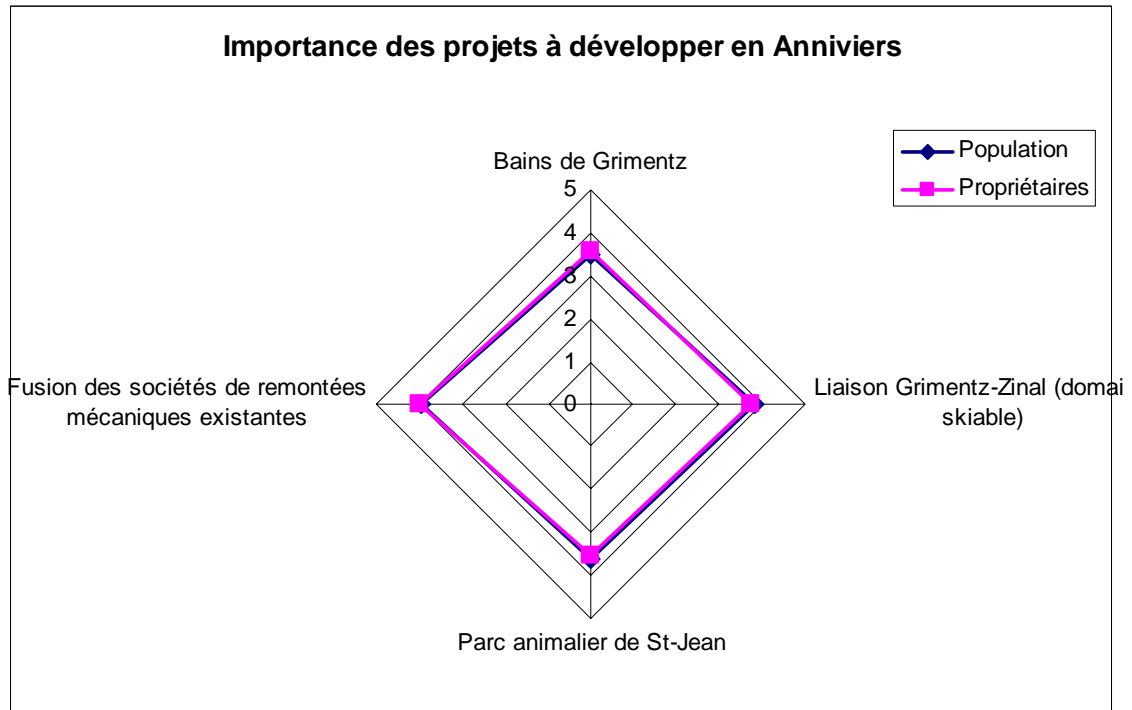


Illustration 14: Comparaison – Projets à développer

Concernant les différentes affirmations sur le tourisme, il existe toujours une différence plus ou moins marquée entre les réponses de la population et celles des propriétaires de R2, sauf pour l'affirmation « le tourisme doit axer son développement sous l'angle qualitatif » qui est plébiscitée par les deux catégories de répondants.

La population est toujours davantage d'accord que les propriétaires de R2 avec les affirmations proposées, sauf pour celle « les jeunes sont encouragés à travailler dans le tourisme. »

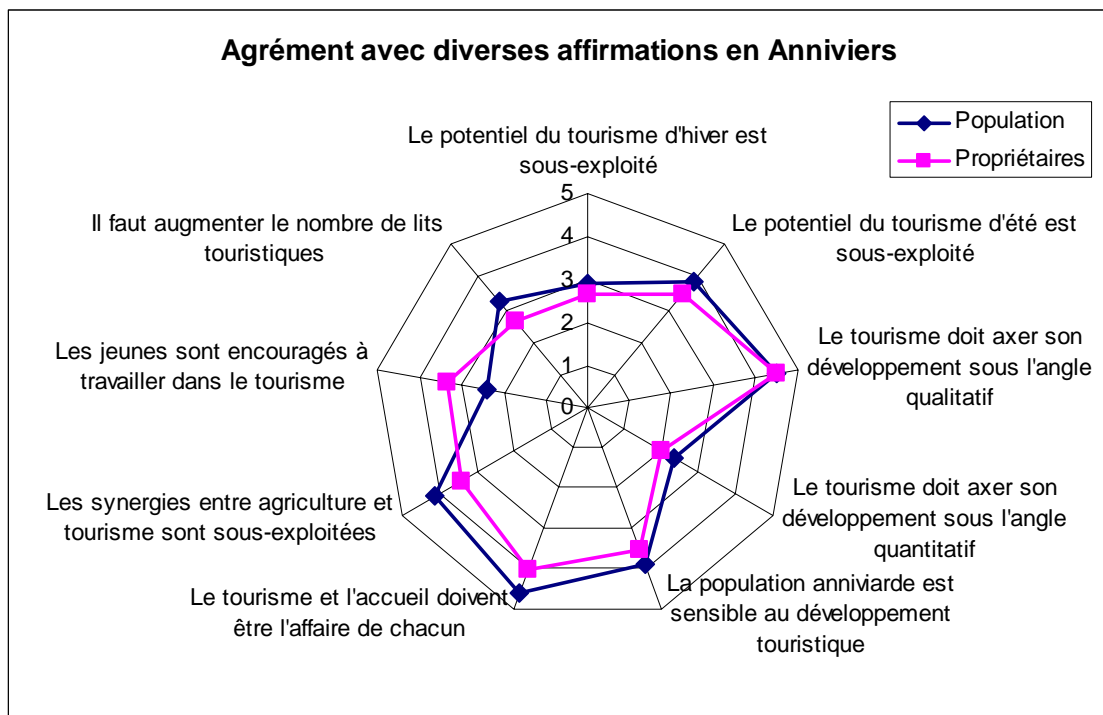


Illustration 15: Comparaison – Situation du tourisme en Anniviers

## 6. Plan de mesures

Comme nous l'avons déjà précisé auparavant (cf. point 1.3.2), le plan de mesures a été élaboré lors de 3 séances participatives réunissant une quinzaine de personnes impliquées dans la vie économique anniviarde.

Le résultat de cette démarche est synthétisé dans le tableau suivant qui précise les mesures retenues, les responsables et le délai de mise en œuvre. Ces délais ont été convenus comme suit :

- court terme (CT) : fin 2010
- moyen terme (MT) : fin 2012
- long terme (LT) : après 2012

1.	Amélioration ou création de produits / infrastructures touristiques	Responsabilité	Priorité
1.1	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Définir une politique de soutien aux remontées mécaniques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Commune</li> </ul>	CT
1.2	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Effectuer une réflexion communale relative à l'infrastructure touristique (piscines, patinoires, etc.) dont chaque station devrait bénéficier ou non</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Commune</li> </ul>	CT
1.3	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Favoriser l'utilisation des infrastructures existantes (salles communales, salles de gym, piscines, etc.) et définir pour chacune leur mode de gestion (directe, déléguée à des personnes ou organismes avec cahier des charges) et en professionnaliser leur exploitation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Commune</li> </ul>	CT
1.4	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Favoriser la concrétisation du parc animalier de St-Jean</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Commune</li> </ul>	CT
1.5	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Favoriser l'installation de panneaux lumineux d'information dans des lieux stratégiques, notamment au bas de la vallée</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Commune</li> <li>▪ SD</li> </ul>	CT
1.6	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Développer et pérenniser les structures d'accueil des enfants (développer les structures pour les nourrissons et écoliers, coordonner les structures d'accueil en station et développer les services de garde à domicile)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Commune</li> </ul>	MT
1.7	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Installer des antennes WiFi dans la commune (service pour les touristes et les propriétaires de résidences secondaires)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Commune</li> </ul>	MT
1.8	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Développer et pérenniser l'offre de randonnée notamment en investissant dans l'élargissement de quelques chemins pour en faciliter l'accès et en remettant les bisses en eau (pour familles, seniors)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ SD</li> <li>▪ Commune</li> </ul>	MT

1.	Amélioration ou création de produits / infrastructures touristiques	Responsabilité	Priorité
1.9	<ul style="list-style-type: none"> <li>Favoriser l'implantation d'un centre thermo-ludique dans la vallée</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Investisseurs privés</li> <li>Commune</li> </ul>	MT
1.10	<ul style="list-style-type: none"> <li>Encourager la mise en valeur du patrimoine culturel en développant et mettant en réseau le patrimoine existant et proposer un espace culturel</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Commune</li> </ul>	LT
1.11	<ul style="list-style-type: none"> <li>Encourager la réalisation de matériel d'information (flyer, brochure) par thème et constituer des « fils rouges » de visites/activités (par ex. églises et chapelles, musées et lieux culturels, raquettes à neige, vélo, etc.)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>SD</li> </ul>	MT
1.12	<ul style="list-style-type: none"> <li>Associer la vallée à un thème fort auquel elle puisse s'identifier</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Destination</li> </ul>	CT
1.13	<ul style="list-style-type: none"> <li>Prolonger l'ouverture des remontées mécaniques et du barrage plus tard dans la saison d'été (allongement de la saison)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>RMA</li> <li>SD</li> </ul>	CT
1.14	<ul style="list-style-type: none"> <li>Créer un produit d'été pour chaque société de remontées mécaniques (par ex. la luge d'été, un parc à thème, etc.)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>RMA</li> <li>SD</li> </ul>	MT
1.15	<ul style="list-style-type: none"> <li>Encourager la station de Zinal à se profiler comme station de haute montagne (alpinisme) et développer des offres autour de ce thème</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>SD</li> <li>Guides</li> </ul>	MT
1.16	<ul style="list-style-type: none"> <li>Favoriser l'implantation d'une Via Ferrata à Zinal</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>SD</li> <li>Guides</li> </ul>	MT

2.	Aménagement du territoire / urbanisme	Responsabilité	Priorité
2.1	<ul style="list-style-type: none"> <li>Maîtriser la croissance du nombre des résidences secondaires par un règlement communal</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Commune</li> </ul>	CT
2.2	<ul style="list-style-type: none"> <li>Encourager les propriétaires de résidences secondaires à mettre leur bien en location</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Commune</li> </ul>	CT
2.3	<ul style="list-style-type: none"> <li>Favoriser le développement de lits hôteliers et soutenir les hôtels en place (indice, exemption de taxes, politique d'aménagement du territoire)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Commune</li> </ul>	MT
2.4	<ul style="list-style-type: none"> <li>Favoriser le maintien des activités agricoles afin de sauvegarder le paysage cultivé d'Anniviers</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Commune</li> </ul>	MT
2.5	<ul style="list-style-type: none"> <li>Valoriser les espaces à haute valeur paysagère et culturelle (extension du parc de Finges, Espace Moiry, Plat de la Lée, etc.).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Commune</li> </ul>	LT
2.6	<ul style="list-style-type: none"> <li>Favoriser la mise à disposition de logements à l'année à des prix abordables pour les employés du secteur touristique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Commune</li> </ul>	LT

<b>3.</b>	<b>Événementiel</b>	<b>Responsabilité</b>	<b>Priorité</b>
3.1	<ul style="list-style-type: none"> <li>Encourager l'organisation d'un match d'été des génisses</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>SD</li> <li>Syndicats d'élevage</li> </ul>	MT
3.2	<ul style="list-style-type: none"> <li>Favoriser la création d'un nouvel événement porteur en termes d'image</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>SD</li> </ul>	LT

<b>4.</b>	<b>Mobilité touristique</b>	<b>Responsabilité</b>	<b>Priorité</b>
4.1	<ul style="list-style-type: none"> <li>Réduire la circulation en station et favoriser la mobilité douce (piétons, cyclistes)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Commune</li> </ul>	MT
4.2	<ul style="list-style-type: none"> <li>Améliorer les horaires des bus postaux selon les besoins des skieurs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>RMA</li> <li>Commune</li> </ul>	MT
4.3	<ul style="list-style-type: none"> <li>Instaurer la gratuité des transports publics pour les touristes et la population locale toute l'année (hiver et été)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Commune</li> <li>RMA</li> </ul>	MT
4.4	<ul style="list-style-type: none"> <li>Engager une réflexion sur les transports publics à l'intérieur des stations (types de véhicules, itinéraires, fréquence, etc.)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Commune</li> </ul>	LT
4.5	<ul style="list-style-type: none"> <li>Réactiver les réflexions sur l'amélioration de l'accès depuis la plaine (route des fonds, funiculaire ?)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Commune</li> </ul>	LT
4.6	<ul style="list-style-type: none"> <li>Développer les offres combinées transport publics + entrée à différentes attractions (musées, piscine, mini-golf, etc.)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Destination</li> </ul>	MT

<b>5.</b>	<b>Intégration des jeunes dans l'économie touristique anniviarde</b>	<b>Responsabilité</b>	<b>Priorité</b>
5.1	<ul style="list-style-type: none"> <li>Encourager le centre scolaire à poursuivre la sensibilisation des jeunes à l'importance du tourisme par le biais de l'école obligatoire (par ex. cours sur le tourisme, visites d'entreprises touristiques, stages de quelques jours, etc.)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Commune</li> <li>Milieux touristiques</li> </ul>	CT